

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de MIRMANDE
ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 489/2019 en date du 26 novembre 2019, le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de MIRMANDE.

A cet effet, Monsieur Georges Garrigue, responsable d'un service départemental des Domaines, retraité, a été désigné par le Tribunal Administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera du 16 décembre 2019 au 16 janvier 2020 inclus, soit 32 jours consécutifs.

Les pièces du dossier en version papier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public et consultables pendant toute la durée de l'enquête :

- à la **Mairie de MIRMANDE**, rue du Boulanger, 26270 MIRMANDE aux jours et heures habituels d'ouverture au public : **les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi de 13h00 à 17h00**
- une version numérique du dossier sera également consultable en mairie sur un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Un exemplaire du dossier d'enquête dans ses versions papier et numérique sera également tenu à la disposition du public et consultable pendant toute la durée de l'enquête :

- à la **CCVD**, Ecosite du Val de Drôme 96 ronde des Alisiers à EURRE (26400) du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; le vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

- La version numérique du dossier sera consultable à la CCVD sur un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- Le dossier mis à l'enquête pourra également être consulté sur le site internet de la CCVD : www.valdedrome.com – Rubrique « Nous connaître – Le Territoire – Bassin de la Confluence – MIRMANDE»)

Toutes observations, propositions et contre-propositions pourront être formulées et transmises, pendant la durée de l'enquête, selon les modalités suivantes :

- soit consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie,
- soit adressées par courrier au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Mirmande, rue du Boulanger, 26270 MIRMANDE,
- soit adressées par courrier électronique au commissaire enquêteur à l'adresse suivante elaboration.PLU@val-de-drome.com en précisant l'objet suivant : « Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mirmande »,

Les observations et propositions consignées dans le registre d'enquête ou adressées par courrier postal sont consultables en mairie. Celles adressées par courrier postal ou électronique sont consultables en ligne sur le site internet de la CCVD : www.valdedrome.com – Rubrique « Nous connaître – Le Territoire – Bassin de la Confluence – MIRMANDE».

Le commissaire enquêteur sera présent pour recevoir les observations écrites et orales du public, en Mairie de MIRMANDE, aux dates et heures suivantes :

- **le lundi 16 décembre 2019 de 13h00 à 17h00**
- **le vendredi 3 janvier 2020 de 13h00 à 17h00**
- **le jeudi 16 janvier 2020 de 13h00 à 17h00**

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables en Mairie de Mirmande, au siège de la CCVD, sur les sites internet de la CCVD et à la Préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le projet du PLU pourra éventuellement être modifié et la décision pouvant être adoptée par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Drôme est l'approbation du PLU, après avis du Conseil Municipal. L'autorité compétente pour prendre ces décisions à l'issue de l'enquête est le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Drôme (sous la forme d'une délibération).

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Stéphanie CAO, chargée de mission urbanisme ou à Monsieur le Président ou à Monsieur Jacques FAYOLLET, Vice-Président à l'urbanisme de la Communauté de Communes du Val de Drôme.